

L'équipe des bénévoles et salariées de l'ADMR de Noailhac vous transmet ses meilleurs vœux pour l'année 2018.



L'ADMR , une association de votre commune, en questions.

### Qui employons nous ?

L'ADMR emploie 8 salariées de Noailhac et Boisseson .

Elles sont auxiliaires de vie, assistantes de vie ou agents à domicile.

### Chez qui pouvons-nous intervenir ?

Tous publics :

- Personnes actives
- Familles
- Personnes retraitées
- Personnes en situation de handicap.

### Quels services proposons-nous ?

- Entretien du logement et du linge
- Aide aux courses, accompagnements aux rendez-vous médicaux, sorties et Promenades
- Téléassistance
- Préparation des repas
- Aide à l'autonomie : Aide à la toilette, à l'habillage, au déshabillage, aux levers et couchers, aux changes, aux repas, à la marche.
- Aide aux aidants
- Garde d'enfants

### Dans quels contextes ?

- Naissances
- Emploi du temps chargé
- Sorties d'hospitalisation
- Maladies
- Perte d'autonomie ...

Nous sommes à votre disposition les **mardis matins et vendredis après-midi** à notre bureau derrière la mairie de Noailhac, sans rendez-vous.

*LES AIDES FINANCIERES DONT VOUS POUVEZ BENEFICIER : De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, nous pourrons vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation (ex : Allocation personnalisée d'autonomie, financement caisse de retraite...)*

Vous pouvez aussi nous contacter au 05 63 62 72 37 ou par mail [noailhac@fede81.admr.org](mailto:noailhac@fede81.admr.org).



*Merci à l'équipe municipale de nous aider dans la publication de ce document*